DOSSIER
- Désenclaver la zone de l'école

TRAVAUX DES COMMISSIONS
- Atout école

VIE ASSOCIATIVE
- Que fabrique le conseil de fabrique ?

INFOS PRATIQUES
- CCHCPP
- Ftth
- Vœux

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

Le Silien

N°7 JANVIER 2017

LE MOT

Que 2017 vous apporte à tous la santé, la joie et le bonheur auxquels vous aspirez et permette à chacun d'entre vous d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés au niveau professionnel et privé. Ce sont là mes vœux les plus sincères pour la population de Silly-Sur-Nied, pour cette nouvelle année.

Au niveau de la municipalité, en ce mi-mandat, je me réjouis de pouvoir continuer à faire équipe avec des conseillers municipaux toujours aussi dévoués et impliqués dans la cause commune. Ensemble, nous œuvrons au bien-être de la collectivité et à l'amélioration de la satisfaction de chacun. **Faire société** implique cependant aussi de se soucier de son prochain et de respecter son voisin, au même titre que de défendre ses propres droits. Aussi le maire est-il trop souvent sollicité par ses administrés mécontents du manque de civisme des uns et des autres. La vie à Silly-Sur-Nied est pour l'essentiel paisible et sereine. Il suffirait de peu pour que disparaissent certaines ennuyeuses tracasseries : aboiements et autres nuisances sonores, animaux errants, déjections sur la voie publique, fumées d'écobuage, stationnements gênants sur les trottoirs,... Parfois une simple prise de conscience de l'impact de son acte sur le voisinage permet de renoncer et d'éviter le désagrément. N'infligeons pas aux autres ce que nous-mêmes n'apprécierions pas.

Bonne et heureuse année 2017 !

Serge Wolljung
Maire
Vice-Président de la Communauté de Communes

ACTUALITE

SAINT NICOLAS

On lui doit des légendes et des contes, des traditions et des miracles. Ce bon évêque de Myre patronne et protège d'innombrables confréries et métiers. Les petits Sillois mais aussi leurs aînés l'attendent avec impatience car il sillonne le village et apporte, outre des friandises, un bon moment de convivialité inter générations ! Et gare à son compagnon le Père fouettard, mieux vaut être sage ! Revenez, revenez, Saint Nicolas, et tra la la...

«Ils étaient trois petits enfants...»

DOSSIER DESENCLAVER LA ZONE DE L'ECOLE !

La mairie, le foyer socio-éducatif et l'école communale sont regroupés au cœur du village. Seul le matériel communal et celui des associations étaient jusqu'ici délocalisés dans la grange de la ferme rue principale. Cette bâtisse menaçant péril et faisant l'objet d'un projet de réhabilitation (voir Silien N°6), il a fallu trouver une autre solution pour abriter le tracteur, le camion, la débroussailleuse, la citerne, l'épandeur, les tonnes de sel de déneigement, les bacs à fleurs et tous les équipements de la commune, mais aussi des associations (tentes, snack, tables, jeu de quilles...). Un local de stockage va donc être construit rue de l'école, rassemblant ainsi tout le patrimoine communal en un même secteur. La commune disposait à cet endroit d'une parcelle inexploitée et s'est appropriée le terrain voisin qui avait été laissé en friches.

La grange en mauvais état, qui abrite actuellement le matériel de la commune.

AMÉNAGER L'ESPACE

Cette acquisition va aussi permettre **la construction d'une nouvelle voie** qui reliera la rue de l'école à la rue du Haut buisson. La circulation se fera alors à **sens unique pour la sécurité de tous,** notamment des enfants sur le chemin de l'école. Les véhicules entreront par la place de la fontaine et sortiront entre les n°4 et n°6 de la rue du Haut Buisson. Les voitures ne s'y croiseront plus et les automobilistes n'auront plus à réaliser de manœuvres compliquées.

SÉCURISER LA CIRCULATION

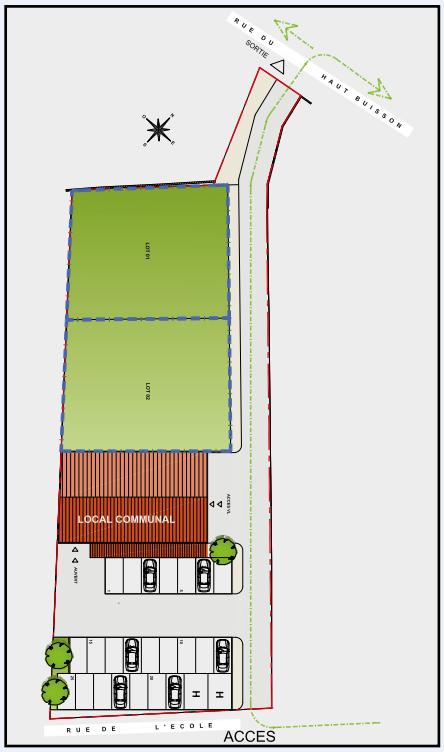

Le petit parking, rue de l'école, sera agrandi pour accueillir 24 véhicules. Il permettra aux visiteurs du foyer socio-éducatif de bien stationner leurs voitures lors des animations qui y sont organisées et diminuera le risque de collisions les jours de forte affluence.

Les parents pourront **déposer et récupérer leurs enfants près de l'école,** sur une aire sécurisée tant pour la circulation que pour les déplacements piétonniers.

Un atelier, 24 places de parking et 2 parcelles à bâtir

LE FUTUR LOCAL DE STOCKAGE

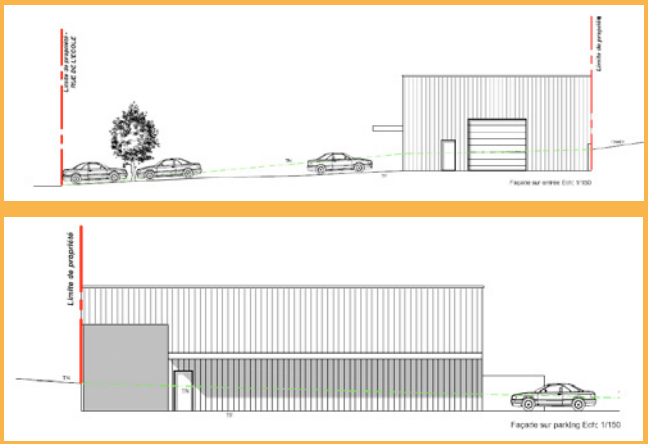

Un bâtiment adapté aux besoins de la commune et des associations

Après appel d'offres, la maîtrise d'œuvre de l'ensemble de ce programme a été confiée à la société Imhotep architecture pour un montant prévisionnel de 342 748 € ttc. Voir les détails sur **www.silly-sur-nied.fr.**

Le projet sera financé par la vente de la ferme. Qui plus est, **deux terrains à bâtir** de 4,5 ares, chacun, pourront être vendus et contribuer à la santé financière de la commune.

Une circulation souvent saturée rue de l'école.

MOBILITE REDUITE

Sur le nouveau parking, rue de l'école, 2 places seront réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il en sera désormais de même devant la mairie où un emplacement est dédié au stationnement des véhicules des PMR. Celles-ci peuvent accéder à la mairie de plain-pied via le foyer socio-éducatif. Une sonnette spécifique a été installée à l'entrée du foyer socio-éducatif pour prévenir le secrétaire de mairie, qui viendra ouvrir la porte.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

ATOUT ECOLE

L'un des éléments très importants de la vitalité d'un village est son école. Celle-ci permet aux enfants d'être scolarisés dans la commune, aux parents d'élèves de se rencontrer et de se connaître. Elle constitue un pilier fondamental du vivre ensemble.

Disposer d'**un groupe scolaire autonome** est une chance et un facteur d'attractivité pour un village.

Ainsi, en cette année scolaire 2016-2017, **54 enfants sont scolarisés** à Silly-sur-Nied, c'est un effectif stabilisé après l'érosion du début des années 2010.

Plusieurs entités contribuent activement au bon déroulement de la vie scolaire :

- Les enseignantes portent le projet pédagogique. Elles sont 3 professeures des écoles : Céline Decreuse pour les maternelles, Nathalie Lastakowski, pour les CP et CE1, et Nadine Sibour, Directrice, pour les CE2, CM1 et CM2.
- la municipalité, au travers de la commission « vie scolaire », présidée par Anne Piquemal, veille à entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignantes et les parents d'élèves. Elle a également en charge l'entretien et le développement de ce groupe scolaire baptisé **« l'île aux oiseaux ».** Depuis 2014, une rénovation progressive des salles de classe est en cours. Elle s'achèvera en 2018.
- les parents d'élèves, par le biais de leurs représentants élus au **conseil d'école**, contribuent au dialogue constructif et pertinent qui a permis d'appréhender des changements importants ces dernières années : réforme des rythmes scolaires, création d'un accueil périscolaire...

Les enseignantes ont fixé la date de la fête de l'école au samedi 24 juin prochain et les parents d'élèves organiseront à cette occasion **la kermesse biennale**. Le rendez-vous est donc pris !

Une belle salle de classe rénovée pour les CP-CE.

Le conseil d'école avec N. Lastakowski, N. Oleksiuk, N. Sibour, C. Decreuse, B. Chaton, Th. Perez, C. Guillon, S. Wolljung, K. Lemoine

VIE ASSOCIATIVE

Après 33 années de bons et loyaux services, le président doit céder sa place au conseil de fabrique, tout comme la secrétaire.

Swing Minor Quartet en concert

QUE FABRIQUE LE CONSEIL DE FABRIQUE ?

L'église et le cimetière sont la propriété de la commune. Elle est chargée de leur entretien et de leur conservation. Le Conseil de Fabrique s'occupe de l'administration et gère les biens matériels de la paroisse. En résumé, la municipalité protège l'extérieur et la «Fabrique» ce qu'il y a à l'intérieur.

Le Conseil de Fabrique comprend deux membres de droit, le curé (Antoine Weisse) et le maire (Serge Wolljung), ainsi qu'un président (Jean Dorvaux), un trésorier (Maggy Dumas), un secrétaire (Marie-Thérèse Rochet) et des assesseurs (Alain Ott et Joël Muller). La location des deux logements de l'ancien presbytère, qui lui appartient, et les quêtes des messes sont ses seules sources de revenus pour régler les dépenses de chauffage, d'entretien, d'assurances, d'électricité et même d'impôt sur les sociétés. Les achats courants sont groupés au sein de la communauté de paroisse **«Sainte Thérèse Témoins au Pays des deux Nieds»** qui inclut également Courcelles-Chaussy, Maizeroy, Servigny, Pange et Raville.

De concert avec le conseil.

L'église Saint Arnould vit par les célébrations mais aussi par les rassemblements. **Aussi trois concerts y sont organisés par an avec la municipalité :** au printemps, à la fête patronale et avant Noël. Au printemps, une chorale est invitée : le prochain concert de Pâques sera assuré par la chorale «Si on chantait» de Courcelles-Chaussy. A la dernière fête du village, c'est un groupe de rock sillois, «les Anges LS», qui s'est produit dans ce lieu extraordinaire, chargé d'émotions. Le concert de Noël varie chaque année : musique irlandaise, jazz classique et, dernièrement, un groupe de jazz manouche a rencontré un vif succès.

INFOS PRATIQUES

Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

A compter du 1er janvier 2017 la commune de Silly-Sur-Nied fait partie de la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP). Cette nouvelle intercommunalité est issue de la fusion de la CC du Pays de Pange et de la CC du Haut Chemin. Elle regroupe 28 communes. Progressivement la Communauté de Communes développe ses compétences et se substitue à la commune. Depuis le début, c'est l'intercommunalité qui collecte et traite les déchets ménagers. A partir de cette année, elle prendra aussi en charge l'ensemble de l'assainissement communal, y compris la gestion de la station d'épuration. La Communauté de Communes mutualise aussi un grand nombre de services comme, dorénavant, la gestion des payes, par exemple.

Très haut débit

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur les communes de Silly-Sur-Nied et environs vont démarrer en 2017, à l'initiative de la Communauté de Communes. Dès juillet 2018, la fibre aura été tirée jusque devant toutes les maisons du village (en anglais : Fibre To The Home – FTTH). Seul le raccordement au foyer et l'abonnement à internet à très haut débit seront à la charge de l'utilisateur final, qui pourra choisir son opérateur.

Foyer bar

Les soirées d'animation se poursuivent au bar du foyer socio-éducatif les 1ers et 3èmes vendredis du mois, de 18h à 21h, les enfants, les jeunes, les adultes, les seniors, les familles pourront se retrouver pour jouer ou simplement discuter ensemble.

PORTRAIT sillois

Chantal Dupuis : après avoir déposé le journal et le pain devant nos maisons pendant 33 ans, Chantal tire sa révérence. «Le petit voltigeur», son magasin, a baissé le rideau. Mais le sourire de Chantal continue à égayer le déjeuner des petits du périscolaire et à illuminer le foyer bar les vendredis soir.

Samedi 9 janvier 2016

CALENDRIER

- **Cérémonie des vœux** : samedi 7 janvier 2017 à 19h30
- **Foyer bar les vendredis** : 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars
- **Repas des rois** : dimanche 22 janvier
- **Soirée carnavalesque avec repas** : samedi 18 février
- **Concert de Pâques en l'église St Arnould** : samedi 11 mars
- **Concours de belote** : dimanche 12 mars
- **Concert de la St Patrick au foyer socio-éducatif** : samedi 18 mars
- **Elections présidentielles** : 23 avril, 7 mai
- **Repas de printemps** : dimanche 23 avril
- **Festival de théâtre Silly-Con-Carnied :** du 29 avril au 24 mai
- **Elections législatives** : 11 et 18 juin
- **Feux de la Saint Jean** : samedi 17 juin
- **Fête de l'école et kermesse** : samedi 24 juin
- **Barbecue au foyer socio-éducatif** : dimanche 25 juin
- **Feux d'artifice sur le plateau sportif** : jeudi 13 juillet

Retrouvez toute l'actualité de Silly-Sur-Nied sur www.silly-sur-nied.fr et www.facebook.com/sillysurnied

HORAIRES DE LA MAIRIE

Jacques Harvier,
secrétaire de mairie
vous accueille tous les jours de 9h à 12h,
le lundi et vendredi de 17h à 19h30.
- Téléphone : 03 87 64 02 14
- Mail : mairiesillysurnied@wanadoo.fr

Vous pouvez rencontrer vos élus le lundi et le vendredi de 18h à 19h30.

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Le SiLien

N°7 JANVIER 2017

Directeur de publication : Serge Wolljung. Rédaction : Serge Wolljung, Nadège Prévot, Gilles Poinsignon. Conception éditoriale et graphique : Alternative. Tirage : 450 ex.